



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178189

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2024

ÉDITÉ LE 18/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/12/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : 824 652 200 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0088405

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 214 576 113 04

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 214 576 113 04

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ECOTOIT

1 AUX PRADASSES
33500 LES BILLAUX

Téléphone : 05 57 23 24 60

Portable : 07 85 93 27 17

Fax :

Site Internet : www.sasecotoit.fr

E-mail : sasecotoit@gmail.com

Responsabilité légale :

BERTRAND DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/11/2020
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	18/11/2020
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/09/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.